



AVANTAGES

- Excellente résistance à la température élevée.
- Facilite le rodage, le montage et le démontage.
- Permet le graissage en ambiance poussiéreuse.
- Aide à l'assemblage des ensembles ajustés.

DEFINITION

Pâte lubrifiante au graphite pour le graissage et le montage.

MODE D'EMPLOI

Application très facile au pinceau sur les pièces une fois celles-ci dégraissées et séchées.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	pâteux
Couleur :	gris/noir
Densité (NFT 60-101) :	1
Pénétrabilité (NFT 60-132) :	310/340
Point de goutte (NFT 60-102) :	190°C
Test EP (4 billes) :	400 kg
Températures d'utilisation : (lubrification sèche)	- 40 à +900°C
Concentration Graphite :	20 %

DOMAINE D'APPLICATIONS

Goujons de culasse, boulons et joints de tubulures, joints de brides, soupapes, brûleurs, roulements à faible vitesse, paliers lisses...

Graissage des mécanismes fonctionnant à haute température

EMBALLAGE

Tonnelet 25 kg	Réf. 3614 O2	x 1
Boite 1 kg	Réf. 3614 B7	x 6
Cartouche 400 g	Réf. 3614 C4	x 12
Tube 200 g	Réf. 3614 T4	x 12



FT614 / Indice 09 – 31/01/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.